



# RAPPORT D'ACTIVITES 2020

## Fonds

Solidarités Nouvelles  
pour le Logement

[www.solidarites-nouvelles-logement.org](http://www.solidarites-nouvelles-logement.org)

## I. RAPPORT MORAL

---



Le Fonds de dotation est l'un des outils mis en œuvre par Solidarités Nouvelles pour le Logement au service de la recherche des fonds nécessaires à l'accomplissement du projet associatif et à l'élargissement du champ d'activité du Mouvement.

Il a été à l'origine essentiellement dédié au recueil de fonds provenant du mécénat privé (entreprises et fondations) et à recevoir les donations et legs, son statut permettant aux différentes structures du Mouvement de bénéficier de l'exonération des droits frappant ces opérations.

Au fil du temps, nombre de structures de mécénat ont manifesté, pour des raisons de simplification une préférence pour que leurs apports soient reçus et redistribués par SNL Union plutôt que par le Fonds de dotation. Aussi la comptabilité du Fonds n'offre qu'une vue partielle de l'activité de recherche et de recueil de dons menée par la structure fédérale.

Il faut encore signaler que le Mouvement SNL s'est doté en fin d'année d'un outil supplémentaire de recueil de dons, une Fondation abritée placée sous l'égide de la Fondation Abbé Pierre, laquelle est par ailleurs de longue date notre partenaire fidèle dans l'accompagnement financier de nos opérations de création de logements.

Nous avons ainsi fait le tour des évolutions structurelles affectant l'activité du Fonds.

Reste à évoquer la conjoncture de l'année 2020 marquée globalement et pourrait-on dire, essentiellement, par la crise sanitaire.

Le Mouvement SNL considéré dans son ensemble a plutôt bien géré les difficultés diverses découlant tant de l'épidémie elle-même que des mesures destinées à la contrer.

En revanche, l'activité « Recherche de fonds » en provenance des mécènes a été assez fortement impactée de diverses façons : perturbations dans l'organisation du travail, communications plus compliquées avec les partenaires, effets directs sur la santé des collaborateurs. Les conséquences concrètes sont détaillées dans le rapport financier ci-après.

Peu à peu les adaptations nécessaires à la situation se sont faites. Il n'apparaît pas fondamentalement de remise en cause de l'engagement des mécènes, partenaires de longue date ou partenaires futurs, dans le soutien à la problématique du mal-logement. Les premiers mois de l'année 2021 montrent des signes positifs encourageants.

Gérard Paul  
Trésorier



## II. SNL, UN ACTEUR MAJEUR DU LOGEMENT D'INSERTION

Créée en 1988, Solidarités Nouvelles pour le Logement regroupe aujourd'hui 6 associations en Ile-de-France, un fonds de dotation, une fondation abritée et une foncière immobilière avec pour objet « l'insertion par le logement ».

Depuis 30 ans, l'action de SNL s'ancre dans la conviction que toute personne doit pouvoir habiter un logement décent pour trouver sa place dans la société.

SNL témoigne et mobilise pour trouver des solutions concrètes au mal-logement. L'association crée et loue des logements temporaires accessibles aux personnes les plus précaires, pour lesquelles aucune solution de logement stable n'existe.

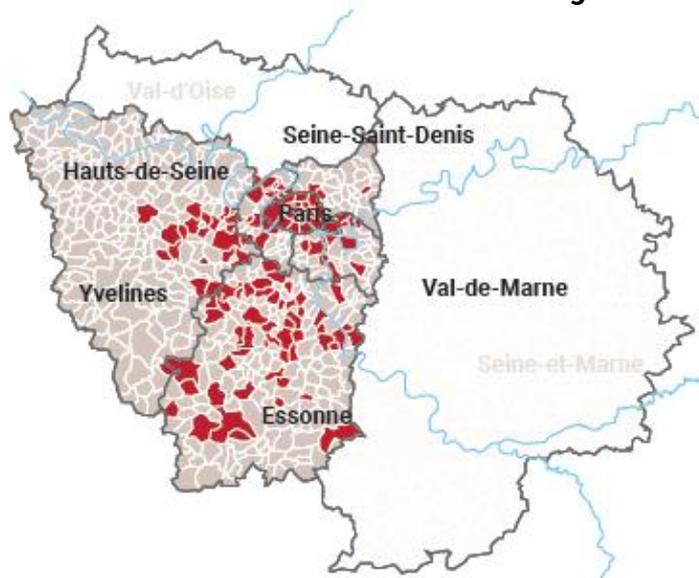
Bénévoles, locataires et salariés s'unissent localement pour accompagner ces nouveaux locataires, jusqu'à une solution de logement pérenne.

### Ainsi, l'action de SNL s'articule autour de 4 axes principaux :

- la création de logements sociaux,
- la location de ces logements à des prix très accessibles,
- l'accompagnement des locataires,
- l'interpellation des acteurs privés et publics sur la thématique du mal-logement.

Au 31/12/2019, Solidarités Nouvelles pour le Logement ce sont :

- **11 759 personnes** accueillies puis relogées depuis 1988
- + de **1 200 logements d'insertion** créés en Ile-de-France
- **1 279 bénévoles** actifs
- **85 salariés** dont plus d'un tiers sont des travailleurs sociaux
- **96 % des ménages** qui retrouvent un logement pérenne après 3 ans
- **Un coût** pour les pouvoirs publics **3,4 fois inférieur au coût des nuitées hôtelières d'urgence**



### III. LE FONDS DE DOTATION SNL

- **Mission**

Créé par SNL Union fin 2009, le Fonds de dotation Solidarités Nouvelles pour le Logement répond à un double objectif : servir l'intérêt général tout en accompagnant le développement de SNL Union et des SNL départementales au travers d'initiatives financées par le mécénat. Son action est effectuée dans le respect de la charte de SNL Union.

- **Dates clés**

Octobre 2009 : approbation de la création d'un Fonds par le conseil d'administration de SNL Union

Février 2010 : dépôt des statuts du Fonds Solidarités Nouvelles pour le Logement

- **Gouvernance et organisation**

Le Fonds est régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008. Il constitue une entité juridique distincte de SNL Union. Ses comptes sont certifiés depuis 2010 par un Commissaire aux comptes indépendant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION	BUREAU
<b>Baudouin de Pontcharra</b> , Président de Chalandiz, agence de marketing digital	<b>Baudouin de Pontcharra</b> , Président
<b>Gérard Paul</b> , Retraité	<b>Gérard Paul</b> , Trésorier
<b>Laurent de Verdière</b> , Professeur	<b>Bruno Charlie</b> , Secrétaire
<b>François Pourbaix</b> , Retraité	
<b>Emmanuel de Chambost</b> , Retraité	
<b>Philippe Guilbaud</b> , Inspecteur des finances publiques	
<b>Bruno Charlie</b> , Directeur ANTEDEV, Société de conseil & de formation	

## IV. RESUME DES ACTIVITES 2020

---

### ▪ Contexte

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. L'activité de recherche de mécénat auprès des entreprises a été fortement impactée avec la remobilisation, même ponctuelle, de mécènes en faveur d'acteurs dits « en première ligne » (urgence covid, collecte alimentaire...) ou des associations évoluant dans le secteur de la santé. On a également noté des reports ou des suspensions de comités. Dans le même temps, la Responsable du développement des ressources a fortement été mobilisée sur le volet collecte et notamment le déploiement du nouveau CRM. Enfin, il est à noter une absence de plus de 6 semaines durant l'année 2020.

Au final, 20% du temps de la salariée a été consacré à l'activité du fonds SNL (volet administratif, rendus comptes, dépôt de dossiers,) en 2020.

### ▪ Dossiers déposés et accordés

- Véolia : Pour une utilisation optimale de l'eau : 10 000€
- Opérations Plateforme les Petites Pierres
  - SNL78 : réhabiliter un presbytère pour y loger trois familles 20 001€
  - SNL75 : Rénovons un logement pour trois familles à Paris : 20 000€
  - SNL75 : Un toit à Paris pour une famille de réfugiés : 20 001€

### Don en nature

- Fondation VELUX : 8 502€ - opération de Deuil la Barre, SNL Union
- Fondation TERREAL – 4002.82€
- TEDIBER : fournitures de matelas SNL Union (pour la Seine Saint Denis), SNL 94 : 7607.50€

Total dons nature : **19 572,32€**

### ▪ Dossiers refusés

- Fonds de dotation Qualitel
- Fonds Mécénat Servier : réorientation ponctuelle du mécène vers l'urgence covid
- Grosvenor (cf voir point suivant)

### ▪ Partenariat suspendus

- Grosvenor partenaire fidèle depuis 2013, filiale de la Westminster Foundation, maison mère. Réorientation des actions de mécénat en direction de la jeunesse : insertion, emploi, etc.
- Fondation des Promoteurs Immobiliers : l'institution n'a pas de visibilité sur ses actions de mécénat jusqu'au dernier trimestre 2021.

### ▪ Dossier abandonné

- Fondation Les Petits frères des Pauvres – Réhabilitation couvent de Concy (pas suffisamment d'infos sur le volet senior au moment de la clôture du dossier).

## V. REPARTITION DES FONDS AU PROFIT DES ENTITES SNL

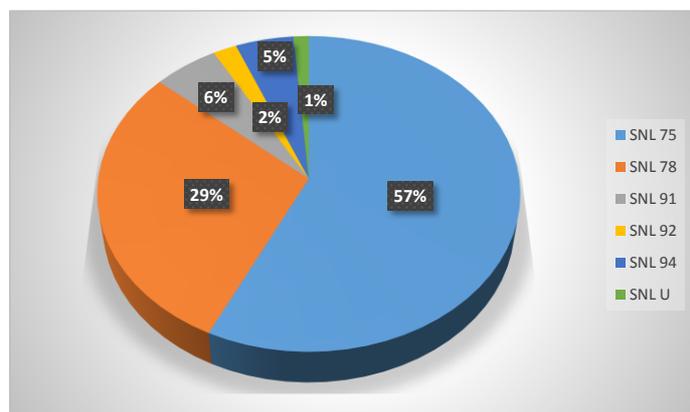
En 2020, **70 002 €** ont été **notifiés** au Fonds de dotation (182 586€ en 2019), hors dons en nature\* et libéralités :

- 10 000€ de mécénat
- 60 002€ de contributions financières

Mécènes/contributeurs financiers	Affectation désignée	Entité(s) SNL	Montant (€)
Les Petites Pierres	Réhabilitation du Presbytère des Loges en Josas	SNL 78	20 001
Les Petites Pierres	Réhabilitation de 3 logements rue Castagnary	SNL 75	20 000
Les Petites Pierres	Réhabilitation d'1 logement rue de la Briqueterie	SNL 75	20 001
VEOLIA	Pour une utilisation optimale de l'eau	Toutes sauf SNL75	10 000
<b>TOTAL</b>			<b>70 002</b>

\* Les dons en nature s'élèvent à 19 572,32€ en 2020.

- **Répartition prévue des 70 002 € notifiés en mécénat en 2020 aux entités SNL concernées, nets des 10 % de frais de gestion du Fonds**



Entité	Montant (€)	En %
Paris	36 000	57
Yvelines	18 444	29
Essonne	3 431	6
Hauts-de-Seine	1 251	2
Val-de-Marne	3 067	5
Union	807	1
<b>Total</b>	<b>63 000</b>	<b>100</b>

10% de frais de gestion ont été prélevés

- **Traitement libéralités 2020**

Le legs de Madame Salomon en faveur de SNL 92 s'élève à 400 000€. Il s'agit d'un appartement de 47m2 situé au 1bis bd Berthier, 75017 Paris.

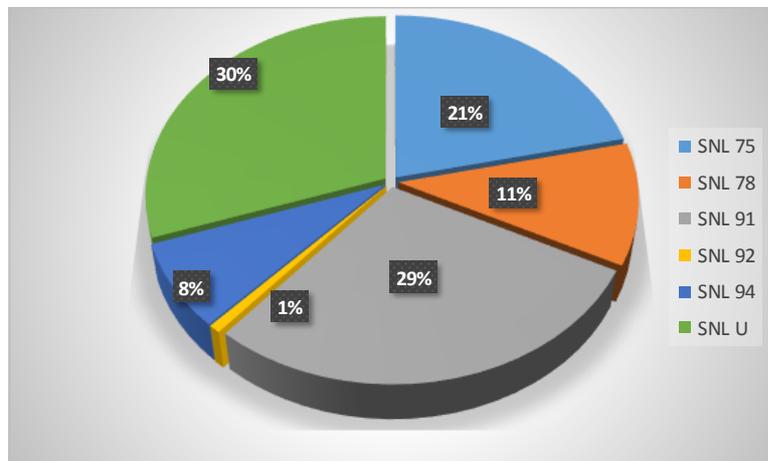
- **Notifications en attente de versement**

Au 31.12.2020, 134 000€ sont toujours en attente de versement par nos mécènes :

- 126 000€ notifiés en 2016 et 2018 par la Fondation des Promoteurs Immobiliers portant sur plusieurs créations et réhabilitation toujours en cours
- 6 000€ notifiés en 2020 par Veolia

▪ **Reversements des financements aux Associations SNL**

En 2020, **168 000€** -174 002€ nets des 6 002€ de frais de gestion reversés par les SNL - ont été répartis entre les différentes entités SNL comme suit :



Entité	Montant (€)	en %
SNL 75	36 000	21
SNL 78	18 444	11
SNL 91	48 431	29
SNL 92	1 251	1
SNL 94	13 067	8
SNL U	50 807	30
<b>TOTAL</b>	<b>168 000</b>	<b>100</b>

Rappel : Le financement du mécène peut concerner une seule ou plusieurs associations. La répartition éventuelle entre associations est dans ce cas définie selon la volonté du mécène (par exemple le thème du soutien accordé) et la concertation entre associations, qui intervient au moment de la constitution du projet.

Le reversement du financement aux Associations SNL est conditionné par les éléments suivants :

- le Fonds a encaissé le versement
- les actions ont été menées par l'association SNL concernée conformément à l'engagement contractuel avec le mécène
- le bilan de l'opération et des pièces attestant sa bonne exécution ont été fournis

**Fonctionnement du Fonds SNL**

Le fonctionnement du Fonds est assuré en principe par 10% de frais de gestion prélevés sur les versements des mécènes, auxquels s'ajoutent pour 328 € les produits de placement de la trésorerie disponible (sur un livret d'épargne).

Le coût du fonctionnement du Fonds est constitué en premier lieu du coût lié aux salariés qui effectuent des prestations (comptable, responsable développement ressources), des cotisations, des frais informatiques facturés par SNL Union, des frais bancaires, des honoraires du Commissaire aux comptes. Ils se sont élevés en 2020 à 15 329€.

L'essentiel du coût de fonctionnement provient du coût salarial des ressources salariées mises à la disposition du Fonds par SNL U selon une convention signée par les deux parties. **Ces coûts s'élèvent en 2020 à 10 116.19€.**

Compte tenu de la collecte 2020, et comme les années précédentes, le coût de fonctionnement du Fonds n'a pas été couvert par le prélèvement de 10% de frais de gestion sur les versements au Fonds. **La remise exceptionnelle sur prestations de services s'élève à 5 372.91€.**

## VI. RAPPORT FINANCIER 2020

### Compte de résultat simplifié (en €)

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Vente de biens et services		6 000
Mécénat	10 000	
Legs et donations et ass vie	400 000	
Contributions financières	60 002	
Utilisation des fonds dédiés	113 000	
Autres produits	6 000	475 273
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>589 002</b>	<b>481 273</b>
Autres achats et charges externes	15 324	21 586
Aides financières	174 002	442 300
Report en fonds dédiés	400 000	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>589 326</b>	<b>463 886</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>17 387</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>0</b>	<b>1 035</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>-18 442</b>
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Bilan résumé

ACTIF	Exercice 2020	Exercice 2019	PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
Legs	400 000	0	Fonds propres	48	257 748
Titre de participation mobilière	46	46	Fonds reportés et dédiés	544 700	
Autres créances	134 403	275 336	Dettes	126 432	387 201
Disponibilités	136 731	369 567	<b>TOTAL</b>	<b>671 180</b>	<b>644 949</b>
<b>TOTAL</b>	<b>671 180</b>	<b>644 949</b>			

▪ **Synthèse : vue d'ensemble sur les 3 dernières années (hors libéralités et dons en nature)**

<b>Montants en K€</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Notifications dans l'année	161	182	70
Encaissés dans l'année	89	97	209.2
Reste à encaisser	186	271	132
10 % fonctionnement	8,5	9.6	15
Reversés aux opérations	153	133	168
Reste à reverser /opérations*	32	13.7	13.5**

\* Il s'agit de l'argent encaissé du mécène mais pas encore reversé aux départements

\*\* Il s'agit du stock de fonds dédiés moins les créances